

2021-0475  
2021-06-21

L'homologation de ce produit a été révoquée le 23 septembre 2023.  
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

Page 1



**(WSP)**

# Indar™ Fongicide

Sachets hydrosolubles

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : Fenbuconazole 75,0 %  
granulés dispersables dans l'eau Poudre mouillable  
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau.

CONTENU NET: 56,8 g

**(Overpack)**



# Indar™ Fongicide

GRUPE	<b>3</b>	FONGICIDE
-------	----------	-----------

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: Fenbuconazole 75,0 %  
Poudre mouillable  
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

N° D'HOMOLOGATION 27294 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau.

NE PAS VENDRE LES SACHETS HYDROSOLUBLES INDIVIDUELLEMENT

CONTENU NET : 454,4 g (8 sachets hydrosolubles de 56,8g chacun)

**Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215 – 2<sup>nd</sup> Street SW  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**MISE EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE**

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Pendant l'application, veiller à ce que personne ne soit exposé directement ou indirectement au brouillard de pulvérisation. Seuls les opérateurs protégés peuvent se trouver dans la zone pendant l'application. Ne pas pénétrer ou ne pas permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

**VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, porter un casque de protection résistant aux produits chimiques lorsqu'un équipement d'application à jet porté doté d'une cabine ouverte est utilisé. Les casques de protection résistant aux produits chimiques acceptables sont notamment les chapeaux de type So'Wester, les chapeaux imperméables à larges bords, et les capuchons offrant une protection suffisante de la nuque. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine.

**PRÉCAUTIONS D'UTILISATION**

Bien se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

**PREMIERS SOINS**

**Emporter l'étiquette le contenant, ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

**PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements. Ne pas utiliser dans les produits homologués pour zones ou propriétés résidentielles.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES** Toxique pour les organismes aquatiques. Le fenbuconazole est persistant et s'accumulera d'une saison à l'autre; il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du fenbuconazole dans des secteurs qui ont été traités la saison précédente à l'aide de ce produit.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel. Les sachets peuvent se désagréger s'ils sont entreposés à des températures inférieures à 0 °C. Cela n'affectera cependant pas le fongicide. Ne pas enlever le sachet du contenant à moins que ce ne soit pour utilisation immédiate. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture humaine ou animale.

### **MANIPULATION**

Les sachets du Fongicide Indar compris dans ce suremballage sont hydrosolubles. Ne pas les laisser se mouiller avant de les ajouter au réservoir du pulvérisateur. Ne pas manipuler les sachets avec des mains ou des gants mouillés. Toujours resceller le sac afin de protéger les sachets non utilisés. Ne retirer les sachets hydrosolubles du suremballage que pour les ajouter directement au réservoir du pulvérisateur.

### **ÉLIMINATION**

1. Lorsque tous les sachets hydrosolubles ont été utilisés, rendre le suremballage inutilisable.
2. Éliminer le suremballage conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**(Booklet)**



# Indar™ Fongicide

GRUPE	<b>3</b>	FONGICIDE
-------	----------	-----------

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: Fenbuconazole 75,0 %  
Poudre mouillable  
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

N° D'HOMOLOGATION 27294 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau.

NE PAS VENDRE LES SACHETS HYDROSOLUBLES INDIVIDUELLEMENT

CONTENU NET : 454,4 g (8 sachets hydrosolubles de 56,8g chacun)

**Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215 – 2<sup>nd</sup> Street SW  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

### **MISE EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE** si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Pendant l'application, veiller à ce que personne ne soit exposé directement ou indirectement au brouillard de pulvérisation. Seuls les opérateurs protégés peuvent se trouver dans la zone pendant l'application. Ne pas pénétrer ou ne pas permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

### **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, porter un casque de protection résistant aux produits chimiques lorsqu'un équipement d'application à jet porté doté d'une cabine ouverte est utilisé. Les casques de protection résistant aux produits chimiques acceptables sont notamment les chapeaux de type So'Wester, les chapeaux imperméables à larges bords, et les capuchons offrant une protection suffisante de la nuque. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine.

### **PRÉCAUTIONS D'UTILISATION**

Bien se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

### **PREMIERS SOINS**

**Emporter l'étiquette le contenant, ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements. Ne pas utiliser dans les produits homologués pour zones ou propriétés résidentielles.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES** Toxique pour les organismes aquatiques. Le fenbuconazole est persistant et s'accumulera d'une saison à l'autre; il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du fenbuconazole dans des secteurs qui ont été traités la saison précédente à l'aide de ce produit.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel. Les sachets peuvent se désagréger s'ils sont entreposés à des températures inférieures à 0 °C. Cela n'affectera cependant pas le fongicide. Ne pas enlever le sachet du contenant à moins que ce ne soit pour utilisation immédiate. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

1. Lorsque tous les sachets hydrosolubles ont été utilisés, rendre le suremballage inutilisable.
2. Éliminer le suremballage conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **INFORMATION GÉNÉRALE**

Le Fongicide Indar est un fongicide à action préventive servant à supprimer les maladies mentionnées dans cette étiquette. L'appliquer de façon régulière dans un programme de pulvérisation préventive. Pour une suppression optimale, ajouter aux solutions de pulvérisation, conformément aux directives du fabricant, un agent mouillant ou un adjuvant de pulvérisation sans polymères dont l'utilisation est approuvée dans des pesticides homologués pour fruits.

## **PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

- **NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieux aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

## **Mélanges en réservoir**

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par Corteva Agriscience Canada Company.

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

## **MODE D'EMPLOI**

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UN EFFET FONGICIDE IRRÉGULIER OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

## **Taux d'utilisation**

Bien lire, comprendre et suivre les taux d'utilisation et les restrictions indiqués sur l'étiquette. Pour une application adéquate, déterminer l'étendue de la zone à traiter, le taux d'utilisation recommandé sur l'étiquette, et le volume d'eau à être appliqué sur la zone. Ne préparer que la quantité de solution à pulvériser requise pour traiter la zone délimitée. Il est recommandé d'effectuer un étalonnage soigné de l'équipement de pulvérisation avant de commencer

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

### **Mélange**

Toujours mettre le Fongicide Indar dans la solution avant d'ajouter des produits chimiques agricoles co-appliqués homologués pour une culture spécifique ou pour celles à traiter. Ajouter par agitation dans le réservoir du pulvérisateur le nombre requis de sachets non ouverts tel que déterminé par les recommandations de dosage. Selon la température de l'eau et le degré d'agitation, les sachets devraient se dissoudre complètement en dix minutes environ à partir du moment où ils ont été ajoutés à l'eau.

NOTE : L'efficacité du produit peut être réduite si l'eau utilisée contient des particules de sol en suspension (eau provenant d'étangs, de cours d'eau ou de canaux non revêtus).

### **Manipulation**

Les sachets de Fongicide Indar compris dans ce suremballage sont hydrosolubles. Ne pas les laisser se mouiller avant de les ajouter au réservoir du pulvérisateur. Ne pas manipuler les sachets avec des mains ou des gants mouillés. Toujours resceller le sac afin de protéger les sachets non utilisés. Ne retirer les sachets hydrosolubles du suremballage que pour les ajouter directement au réservoir du pulvérisateur.

### **Mode d'application**

Application au Sol – Une pulvérisation complète et uniforme des feuilles entraîne généralement une suppression optimale de la maladie. Pour assurer une bonne couverture, les facteurs suivants sont importants : pression de pulvérisation, volume d'eau par hectare, buses, espacement des buses, vitesse du tracteur. Consulter les catalogues d'accessoires pour buses de pulvérisation pour des renseignements spécifiques sur le réglage approprié de l'équipement.

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer de gouttelettes plus moyenne que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par pulvérisation pneumatique : **NE PAS** appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer le traitement lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent).

Chimigation: **NE PAS** appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer de gouttelettes plus moyenne que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Effectuer les applications **SANS** utiliser de canon surelevé.

Ne pas appliquer ce produit à travers tout type de système d'irrigation.

Évitez l'application lorsque la vitesse du vent provoque une distribution non uniforme et/ou favorise la dérive au-delà de la zone destinée au traitement.

Ne pas appliquer par chimigation si la zone à traiter se trouve à moins de 100 mètres d'une zone résidentielle ou d'un parc.

### **Chimigation**

**Ne pas appliquer ce produit à travers tout type de système d'irrigation sauf indication contraire sur l'étiquette.**

### Compatibilité

Le Fongicide Indar est compatible avec les fongicides agricoles, insecticides, inhibiteurs de croissance, fertilisants et adjuvants de pulvérisation les plus communs. Avant de préparer le mélange en réservoir, consulter le tableau de compatibilité de pulvérisation.

NOTE : Le Fongicide Indar est compatible avec le bore et les huiles de pulvérisation; toutefois, les sachets hydrosolubles doivent être complètement dissous avant d'ajouter au mélange des huiles de pulvérisation ou des produits contenant du bore.

### DRUPES À NOYAUX

Le Fongicide Indar est un fongicide à action préventive. Son action est optimale lorsqu'il est appliqué de façon régulière dans un programme de pulvérisation préventive. Appliquer le Fongicide Indar à raison de 140 g par hectare (1 sachet par acre ou par 0,4 hectare) dans au moins 500 L d'eau ou dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. Dans des conditions de pathologie sévère ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie, appliquer selon l'intervalle le plus court. Le Fongicide Indar peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte. Effectuer une rotation des fongicides homologués afin de retarder le développement de la résistance. Pour une suppression optimale, ajouter aux solutions de pulvérisation, conformément aux directives du fabricant, un agent mouillant ou un adjuvant de pulvérisation sans polymères dont l'utilisation est approuvée dans des pesticides homologués pour fruits.

Culture	Maladie	Recommandations d'utilisation	Restrictions
Abricots	Brûlure de la fleur  Pourriture brune	Commencer les applications au début du stade du bouton rouge avant que l'infection ne survienne. Si les conditions sont favorables au développement de la maladie, appliquer de nouveau en pleine floraison et à la chute des pétales.  Commencer les applications 3 semaines avant la récolte et à intervalles de 7 à 10 jours.	Pour toutes les cultures, ne pas effectuer plus de 7 applications par saison.  Pour toutes les cultures, ne pas faire paître le bétail dans la zone traitée ni ne lui donner à manger la culture de protection.
Cerises douces, cerises acides	Brûlure de la fleur Pourriture brune	Voir ci-dessus (Abricots).	
Cerises acides	Nodule noir	Commencer à la chute des pétales et continuer les applications à intervalles de 7 jours jusqu'à la mi- ou la fin juin. Une couverture continue des jeunes pousses est essentielle à la suppression de la maladie.	
Nectarines	Brûlure de la fleur Pourriture brune	Voir ci-dessus (Abricots).	
Pêches	Brûlure de la fleur Pourriture brune	Voir ci-dessus (Abricots).	

Prunes, prunes Chickasaw, Prunes Saint- Julien, prunes d'Asie, prunes à pruneaux	Brûlure de la fleur Pourriture brune  Nodule noir	Voir ci-dessus (Abricots).  Commencer au stade des boutons blancs puis continuer les applications à intervalles de 7 jours durant 5 à 6 semaines. Une couverture continue des jeunes pousses est essentielle à la suppression de la maladie.
---	--	--

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Corteva Agriscience Canada Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

#### **MODE D'EMPLOI**

##### **Bleuets en corymbe**

Pour supprimer la pourriture sclérotique dans les cultures de bleuets en corymbe, appliquer Indar à raison de 140 grammes par hectare (1 pochette par acre ou par 0,4 hectare). Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète. Ne pas utiliser d'adjuvants pulvérisables.

Appliquer Indar dès l'apparition des bourgeons verts puis effectuer une deuxième application de 10 à 14 jours plus tard. On peut effectuer une troisième application en début de floraison et une quatrième application de 10 à 14 jours plus tard.

Ne pas effectuer plus de quatre applications par année. Délai d'attente avant récolte : 30 jours.

##### **Canneberge**

Pour supprimer la pourriture des fruits, y compris: pourriture précoce, pourriture de fin, pourriture amère, pourriture sclérotique, pourriture mûre, pourriture viscoïde, pourriture jaune, pourriture noire et pourritures de stockage (*Phyllosticta vacciniae*, *Fusicoccum putrefaciens* [*Godronia* sp.], *Colletotrichum acutatum*, *C. gloeosporioides*, *Monilinia oxycocci*, *Coleophoma empetri*, *Phomopsis vaccini*, *Botrytis* sp., *Allantophomopsis* spp.) sur la canneberge, appliquer Indar au taux de 140 grammes de produit par hectare (1 sachet par acre ou par 0,4 hectare) dans un minimum de 500 L d'eau ou dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète.

Commencez les applications avant la floraison au début de la maladie. Continuez selon un horaire de pulvérisation de 10 à 14 jours selon les conditions locales.

N'utilisez pas plus de 7 applications par saison. Ne pas appliquer dans les 30 jours suivant la récolte. Appliquer à l'aide de méthodes au sol ou de chimigation.

On peut appliquer l'fongicide Indar sur les cultures de canneberge par chimigation. Pour ce faire, lire la section ci-dessous.

### Directives pour la chimigation

**NE PAS appliquer l’Fongicide Indar par chimigation sur les autres cultures mentionnées dans cette étiquette.** On peut appliquer l’fongicide Indar au moyen d’un système d’aspersion en hauteur fixe en couverture intégrale qui appliquera l’eau uniformément et à l’intérieur des limites d’un périmètre fermé de digues. Ne pas appliquer ce produit à travers tout type de système d’irrigation. Les systèmes d’aspersion qui fournissent un faible coefficient d’uniformité, comme les unités à poussée hydraulique, ne sont pas recommandés. Une distribution non uniforme de l’eau traitée peut réduire l’efficacité ou laisser des résidus de pesticide illégaux sur la culture.

Un réglage approprié du système de chimigation est essentiel pour obtenir le taux voulu par hectare de façon uniforme et pour minimiser le temps de lessivage. En cas de questions au sujet du réglage, contacter le fabricant de l’équipement ou un autre expert.

### Exigences sur le plan de l’équipement

- Le système doit comporter une coupure anti-retour, ou un antirefouleur approuvé, ou un clapet de retenue fonctionnel approuvé, un brise-vide (y compris un hublot d’inspection), et un drain à faible pression situé convenablement sur le tuyau d’irrigation pour prévenir toute contamination d’une source d’eau par refoulement, à moins que l’eau provienne d’une source autonome artificielle sur une terre privée.
- Le tuyau d’injection de pesticide doit comporter un clapet de retenue à fermeture rapide, automatique et fonctionnel pour bloquer le débit de fluide vers la pompe d’injection. Un système de confinement secondaire autour de l’orifice d’injection doit être en place.
- Le tuyau d’injection de pesticide doit aussi comporter un clapet fonctionnel, normalement fermé, situé à l’entrée du système d’injection pour empêcher l’aspiration du fluide du réservoir d’approvisionnement lorsque le système d’irrigation est fermé automatiquement ou manuellement.
- Le système doit comporter des commandes d’interverrouillage fonctionnelles pour fermer automatiquement l’injection de pesticide lorsque la pression d’eau tombe ou que le débit d’eau s’arrête. Sinon, en l’absence d’un tel système automatique, la procédure d’injection doit être continuellement surveillée par un préposé qui est en mesure de fermer manuellement l’injection de pesticide si ces circonstances surviennent.
- Les systèmes doivent comporter un doseur, comme une pompe à mouvement alternatif rectiligne (ou un débitmètre sur inducteur), bien conçu et compatible avec les pesticides et pouvant être muni d’un système d’interverrouillage.
- Le réservoir qui contient le mélange insecticide doit être exempt de rouille, de fertilisant, de sédiments et de toute matières étrangères, et être muni d’un tamis en ligne situé entre le réservoir et le point d’injection.
- Pour assurer un mélange uniforme de l’insecticide dans la conduite d’eau, injecter le mélange au centre du diamètre du tuyau ou au-delà d’un coude ou d’un té dans la conduite d’irrigation pour que la turbulence créée au niveau de ces points aide au mélange. Le point d’injection doit être situé après tous les dispositifs de prévention de refoulement de la conduite d’eau, à moins que l’eau provienne d’une source autonome artificielle sur une terre privée.

### Précautions

- **NE PAS** raccorder un système d’irrigation utilisé pour l’application de pesticide à un système d’eau publique à moins que les dispositifs de sécurité requis pour les systèmes d’eau publique ne soient en place. Des règlements locaux spécifiques peuvent s’appliquer et doivent être respectés.
- Une personne qui connaît bien le système de chimigation et qui est responsable de son opération, ou qui est sous la supervision de la personne responsable, doit faire fonctionner le système et le fermer pour faire les ajustements nécessaires, le cas échéant.
- **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent cause une distribution non uniforme.
- **NE PAS** appliquer par temps mort. Éviter l’application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer de gouttelettes plus moyenne que la classification petite prescrite de l’ASAE (American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Effectuer les applications SANS utiliser de canon surelevé.

- **NE PAS** laisser la répartition de la pulvérisation dépasser la zone des planches de culture.

**Consulter l'étiquette principale du fongicide Indar pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires.**

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

En ce qui concerne la gestion de la résistance des agents pathogènes, prendre note que le Fongicide Indar contient un fongicide du Groupe 3. Toute mycoflore peut compter des individus naturellement résistants au Fongicide Indar et aux fongicides du Groupe 3. Une perte graduelle ou totale de suppression des espèces nuisibles peut survenir avec le temps si ces fongicides sont utilisés de façon répétitive dans les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance qui ne sont pas liés au lieu de l'action, mais qui sont spécifiques à certains produits chimiques, par exemple l'amélioration du métabolisme. Des stratégies pertinentes de gestion de la résistance doivent être suivies.

Afin de retarder la résistance aux fongicides :

- Autant que possible, utiliser le Fongicide Indar ou d'autres fongicides du Groupe 3 en rotation avec différents groupes de produits s'attaquant aux mêmes agents pathogènes.
- Éviter les applications consécutives du Fongicide Indar ou autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison.
- L'utilisation du fongicide doit s'appuyer sur un programme de lutte antiparasitaire intégrée incluant le dépistage, l'historique d'utilisation du pesticide et de rotation des cultures et qui tient compte des pratiques culturales, biologiques et autres reliées à la suppression chimique.
- Surveiller les mycoflores en ce qui a trait au développement de résistance.
- Si ce produit n'a pas freiné la maladie, ne pas augmenter le taux d'utilisation. Cesser de l'utiliser et se servir d'un autre fongicide ayant un site d'action différent, si disponible.
- Prendre contact avec le conseiller agricole de votre région ou avec des conseillers agricoles agréés pour toute recommandation additionnelle en matière de gestion de la résistance et de lutte antiparasitaire intégrée pour des cultures et agents pathogènes spécifiques.
- Pour de plus amples renseignements ou pour signaler une résistance présumée, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou visiter le site Web à l'adresse [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca)

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées